



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION PRÉVENTION DES INFECTIONS - DPC 13002325011



La prévention des infections associées aux soins en chirurgie dentaire

Mise à jour du document le 09/12/2025

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels

- Evaluer sa pratique régulièrement sur la prévention des infections associées au soins et connaître la réglementation.
- Maîtriser l'organisation attendue des différents espaces (salle de soins, salle de stérilisation, ...) .
- Maîtriser les critères de choix des produits (notamment la norme EN 14476)
- Maîtriser les règles de sécurité pour le patient et l'équipe soignante
- Adapter sa structure aux évolutions des technologies, des normes et des conditions d'épidémies
- Maîtriser et utiliser des outils d'amélioration facilement réalisables.
- Valider sa pratique par la rédaction des procédures essentielles pour le fonctionnement du Cabinet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

3 étapes, à réaliser sous **11 semaines** maximum

Etape 1: Evaluation des pratiques professionnelles actuelles, sous forme d'audit à réaliser en ligne avant la formation

Etape 2: Formation continue via 7 modules thématiques ludiques (7 heures au total)

Etape 3: En fin de formation, évaluation des nouvelles pratiques, sous forme d'audit à réaliser en ligne

MODALITÉS D'INSCRIPTION

SESSIONS 2026: 13002325011

- Session du 12 janvier au 17 mai 2026> session 26.027
- Session du 02 février au 12 juin 2026 > session 26.028

Pour vous inscrire, connectez-vous sur votre compte DPC | Mon DPC (agencedpc.fr) puis recherchez l'action et la session correspondante.

A réception de votre inscription sur le DPC, nous vous transmettrons une confirmation d'inscription. Vous recevrez vos codes d'accès le jour du démarrage de la session

FORMATEURS

Dr Patrick BONNE

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

DURÉE

Formation continue: 7 heures en e-learning

Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) dans le cadre des programmes intégrés : 4 heures

PROGRAMME

3 étapes, à réaliser dans les délais prévus

- Etape 1: Evaluation des pratiques professionnelles actuelles, sous forme d'audit à réaliser en ligne avant la formation
- <u>Etape 2</u>: Formation continue via 7 modules thématiques ludiques (7 heures au total)
- Etape 3 : En fin de formation, évaluation des nouvelles pratiques , sous forme d'audit à réaliser en ligne

AUDIT INITIAL - AVANT FORMATION (Suivi d'indicateurs qualité)

Module 1: LA CONCEPTION DU CABINET DENTAIRE

- dans la salle de soin
- le traitement de l'air et de l'eau
- le laboratoire de stérilisation

Module 2 : Le BIO-NETTOYAGE Présentation

- les points à respecter, le matériel, et les produits.
- qui fait quoi ? le nettoyage entre deux patients

Module 3: La MAINTENANCE DES APPAREILS

- la maintenance du fauteuil et des PID
- la maintenance des ultra-sons et des laveurs désinfecteurs
- la maintenance de l'autoclave

Module 4 : L'ERGONOMIE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INFECTIONS

- l'organisation des tiroirs, Les cassettes et les TUB.
- le jetable (Usage Unique) et la gestion informatique

Module 5: LES PRÉCAUTIONS STANDARDS

- la tenue standard et les EPI.
- le traitement des mains, les vaccins, les AES

Module 6 : LE RESPECT DES PROCÉDURES

- le système qualité, le manuel qualité
- l'écriture des procédures pour la stérilisation et les contrôles ARS

Module 7: LA CHAINE DE STERILISATION

- du tri à la désinfection
- du lavage au contrôle qualité
- du conditionnement au stockage

AUDIT FINAL - POST FORMATION (Suivi d'indicateurs qualité)

TARIF

0€ - Prise en charge intégrale par l'ANDPC (sous réserve d'un crédit DPC suffisant)

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

PROGRAMME INTEGRE: 574.20€

Prise en charge intégrale par l'ANDPC (sous réserve d'un crédit DPC suffisant) - Aucune avance de fonds

CALENDRIER

- Session du 12 janvier au 17 mai 2026> session 26.027
- Session du 02 février au 12 juin 2026 > session 26.028

Inscription sur votre compte DPC : | Mon DPC (agencedpc.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse <u>referenthandicap@ufsbd.fr</u>.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- Satisfaction apprenants: 100%(satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- 114 stagiaires formés (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Réglementaire

 $UFSBD\ -\ 7\ \text{rue Mariotte}\ 75017\ \text{Paris}\ -\ 01\ 44\ 90\ 93\ 91\ /\ 94$ Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France